



FA 32 – 2018 09 24

Des radars routiers anti-pollution testés à Paris

<http://www.automobile-propre.com/des-radars-routiers-anti-pollution-testes-a-paris/>

Extraction BDO

Par Hugo LARA / 10 Juillet 2018



Depuis quelques jours, trois radars d'un nouveau genre flashent les voitures dans les rues de Paris. Pas d'inquiétude, il ne s'agit pas de verbaliser les automobilistes mais d'analyser les rejets à l'échappement de leurs véhicules. Les émissions dépassant souvent les normes en vigueur, il s'agit de dresser un portrait fidèle de la pollution réellement rejetée dans l'air par le trafic routier.

Plus besoin de capteurs et de stations fixes pour mesurer la pollution de l'air. Avec un simple laser, il est aujourd'hui possible de détecter et d'analyser la quantité de polluants émis par un véhicule en marche. Cette technologie baptisée « EDAR » (Emission Detection And Reporting) équipe les trois portiques temporaires installés à Paris sur le boulevard Diderot, la rue de Tolbiac et l'avenue de Choisy. Les données récoltées seront croisées avec le type de motorisation de chaque véhicule et deux-roues « flashé ». Une caméra optique permet en effet de connaître les caractéristiques de l'engin en scannant sa plaque d'immatriculation.

120.000 voitures et deux-roues flashés

L'expérience, lancée dans le cadre du programme « TRUE » (The Real Urban Emissions Initiative) qui rassemble des organismes comme le Conseil international pour un transport propre (ICCT) et le comité des mégapoles C40, analysera les émissions d'environ 120.000 voitures et deux-roues jusqu'à la mi-juillet.

Presque tous les polluants seront répertoriés : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, dioxyde d'azote, particules fines (PM2,5) et hydrocarbures imbrûlés. Des relevés anonymes à vocation purement scientifique selon la mairie de Paris. Ils permettront de connaître les émissions moyennes réelles de chaque véhicule et de comparer ces données avec celles fournies par les constructeurs automobiles. Les résultats devraient être dévoilés à l'automne.

Des émissions bien au-delà des normes

Déjà testés en Écosse en 2017, ces radars ont permis d'établir que certains modèles de véhicules Euro 6 rejetaient jusqu'à six fois plus que les seuils autorisés. Ça n'est pas vraiment une surprise puisque l'on sait que les constructeurs réalisent leurs tests dans des conditions peu conformes à une utilisation réelle. Certains se sont même risqués à équiper leur véhicule de logiciels tricheurs...